

L'HISTOIRE DE NOYON

racontée par le nom de ses rues.

Rue du "Souvenir français"

Le Centre hospitalier occupe un vaste quadrilatère entouré par l'avenue Alsace-Lorraine, la rue du Souvenir français, l'allée Mère Saint Romuald, le boulevard Cambronne.

Nous parvenons rue du Souvenir français, nouveau nom donné au chemin de Ronde, le 11 novembre 1994 au cours des célébrations patriotiques commémorant le cinquantième anniversaire de la libération de Noyon et selon le vœu exprimé par le président du comité noyonnais du Souvenir français.

Il faut savoir que ce "Souvenir français" est une association nationale formée en Alsace en 1872 dans le but d'honorer les morts victimes de la guerre de 1870-1871, puis fondée officiellement au plan national en 1887. Son objet est triple : conserver la mémoire des morts pour la patrie, veiller et participer à l'entretien de leur tombe et des monuments élevés à leur mémoire, donner les victimes de guerre en exemple de l'accomplissement du devoir et de l'amour de la Patrie aux générations qui leur succèdent.

L'association nationale est administrée par un conseil choisi parmi des officiers supérieurs et de hauts dignitaires.

Dans chaque département, fonctionnent une délégation générale au chef-lieu et des comités dans les communes ou les cantons possédant une ou des nécropoles ou des tombes militaires.

Cette association regroupe dans toute la France et les pays alliés des membres bienfaiteurs et des membres titulaires ; elle reçoit des cotisations et publie un bulletin trimestriel.

Très tôt un comité fut créé à Noyon. Dans les premières années du XX^e siècle, il était placé sous la présidence d'honneur d'Ernest Noël, député-maire de Noyon, et son bureau était ainsi constitué : un délégué M. Lévesque, un président, MM. Berguiller et Bréart vice-présidents, Cozette secrétaire, Lavacquerie trésorier, Leturcq, Félix et Albarès membres. Ces noms méritent d'être connus car ils personnifient l'équipe du "Souvenir français" qui, le 14 juillet 1900, fit élever le monument aux morts de la guerre de 1870-71 et, en général, des guerres coloniales du XIX^e siècle, tel qu'il se trouve à l'entrée du cimetière de la rue de Lille.

Le cimetière militaire français

A partir de la guerre de 1914-1918, il y eut à Noyon trois cimetières militaires : français et anglais sur le mont Saint-François, allemand route de Guiscard, comprenant 184 corps, plus tard rapatriés dans leur pays.

Le nom de la rue où nous nous trouvons, cheminant entre la clôture du centre hospitalier et les cimetières, a un rapport direct avec les nécropoles militaires, comme il apparaît dans l'exposé qui précède.

Dans le même temps qu'on lui préparait un autre nom, le chemin fut transformé et viabilisé de façon digne du rôle qu'il joue dans la vie de la ville.

Les documents d'archives ne permettent pas de déterminer à quel moment furent établis les cimetières militaires à l'endroit où nous les savons.

Des circulaires officielles nous font comprendre qu'ils durent être utilisés, sinon créés pendant la guerre de 1914-1918. En effet, le conseil municipal fut plusieurs fois consulté à leur sujet

: dès 1919, sur la nécessité d'agrandir le cimetière en raison du nombre de sépultures qui restent à relever ; en 1920 sur l'organisation de l'entretien des tombes et monuments ; en 1922, sur l'emplacement définitif de ces cimetières, à quoi le conseil préconisa le statu quo.

Mais nous ne comprenons pas pourquoi les états parcelaires d'acquisition des terres de labour, (soit 54 ares pour le cimetière anglais et 1 hectare, 30 ares pour le cimetière français) sont datés de 1931 et nous donnent alors les noms des propriétaires vendeurs : Guérin Louis, Lagant-Guillace, Prévost-Lagant, Louart Olivier, Lagant Etienne, Derigny Fernand.

Quoi qu'il en soit, le monument non daté placé face à l'entrée au bout de l'allée centrale du cimetière français nous renseigne sur le nombre de sépultures dont beaucoup sont celles de soldats inconnus : 696 contenant les restes de militaires de quarante deux unités différentes.

En 1920, le ministère des pensions, soucieux de l'entretien des tombes militaires, fit savoir que l'Etat pourrait passer une convention avec les communes, ou avec des associations dûment constituées, ainsi que l'était le "Souvenir français" dont l'entretien des tombes était la mission spéciale.

Le 11 juin 1920, la municipalité se refusa et laissa ce soin au comité de Noyon. Mais, quatre mois plus tard, celui-ci reconnut ne pouvoir fonctionner normalement dans une ville dévastée. Dans sa séance du 19 octobre 1920, le conseil municipal décida que la municipalité de Noyon prendrait en charge cet entretien.

Le cimetière anglais

Créé dans les mêmes conditions que le cimetière français, le cimetière anglais est bien moins étendu que son voisin, parce qu'il contient seulement environ cent quarante sépultures. Il est clos par un muret et un édifice forme son entrée. La lecture d'une plaque fixée au mur apprend au visiteur qu'il n'est plus en terre française. En voici le texte : "La terre de ce cimetière a été concédée gratuitement par la nation française comme lieu de sépulture des héros des armées alliées tombés pendant la grande guerre de 1914-1918 et honorés ici".

Une haute croix de pierre blanche placée au milieu des tombes, alignées comme les soldats morts le furent vivants, rend ce lieu plus émouvant.



A suivre
Jean Goumard